



14/11/12

Compte-rendu Groupe plénier
Sécurité, Santé, Prévention
Mercredi 14 Novembre 2012

Présents : P. BABOULET (CRAMIF) – C. CHAUVEL (CG77)- C. COCHEPIN (CSTP 77) –
A. GRAZIANI (CSTP77) – C. GRUN (OPPBTP) - P. HERITIER (CSTP 77) –
C. JAROSZ (FNTP) - C. LE GALL (CSTP 77) – P. GRUDA (CRAMIF) –
D. PARIS (CPO) - P. RENAUD (BeFlower)

Excusés : D. ANDRE (Centaure) - P. AVRIL (DDT) – D. BAUCHEREL (CG77) –
L. BECASSE (CDG77) – G. CASTELLO (EPA Sénart) – S. CHARLES (Centaure) –
D. DUMAS (ERDF GrDF) – F. GOUYON (CG 77) – F. GUYOT (CDG77) –
JY. HINARD (EPA Sénart) – T. HUMBERT (CSTP77) – A. LAVAURE (DIRECCTE) –
D. LECUYER (CSTP 77) - C. LESOUF (FNTP) - V. MARCO POU (EPA Sénart) –
JL. MERCIER (OPPBTP) – JM. SEGUIN (CSTP77) – JC. SIMON (UMSM) –
M. THOMASSON (OPPBTP) - JF. VERGELIN (CG77) –
G. USSEGLIO-VIRETTA (UMSM)

VALIDATION DE LA CAMPAGNE « LABEL BONNE CONDUITE »

➤ **Choix des visuels des autocollants**

La commission valide le visuel définitif décliné sous 2 versions :

- Une version à utiliser par les **entreprises avec le texte « Travaux Publics 77 »**
- Une version à utiliser par les **collectivités locales et territoriales sans texte** dans le bandeau circulaire la mention « **la collectivité s'engage** » et le nombre « **77** » sur le casque

➤ **Utilisation / facturation des autocollants**

La commission valide un système de diffusion et de facturation selon le schéma suivant :

- Gratuité (c'est-à-dire coût assumé par Ensemble 77) pour les communes, en deçà d'un seuil à confirmer, seuil qui ne rendrait pas cohérente une facturation (par exemple communes jusqu'à 3500 habitants pour lesquelles on peut estimer le nombre de véhicules concernés ≤ 10)
- Commande directe chez l'imprimeur (détenteur de la charte graphique et engagé sur un prix négocié par Ensemble 77) ou chez un imprimeur au choix à partir de la charte graphique téléchargeable sur le site Ensemble 77 pour les communes de plus de 3500 habitants (77 communes)
- Facturation couplée avec les cotisations pour les entreprises adhérentes à la CSTP 77.

Ces décisions seront présentées au comité de coordination Ensemble 77 pour validation définitive.

Le nombre d'autocollants nécessaire pour chaque cible reste difficile à définir.

Après sondage auprès de 5 CL et 3 entreprises, il semble pertinent de faire imprimer :

- Collectivités comme entreprises : 1000 autocollants de 250 mm et 2000 de 180 mm.

Coût moyen :

- grands autocollants : 0.93 € HT
- petits autocollants : 0.69 € HT

soit une dépense totale estimative pour **Ensemble 77 : 2300 € HT.**

➤ **Charte « Bonne conduite »**

La commission valide le texte de la Charte en y rajoutant un engagement sur la participation biannuelle à l'enquête sur les accidents routiers.

Cette enquête est celle élaborée à partir d'un travail avec la FNTP.

Le questionnement annuel étant lourd à gérer pour les entreprises, il semble plus pertinent de les interroger 2 fois par an afin de s'inscrire dans un suivi régulier.

Le dos de la charte devra toutefois préciser les différents engagements contenus dans la convention de partenariat pour la prévention du risque routier.

➤ **Guide à l'attention des maîtres d'ouvrage**

Le comité de coordination Ensemble 77 a validé le projet d'élaboration d'un guide à l'attention des maîtres d'ouvrage présentant la démarche « label bonne conduite » ainsi que le budget afférent.
Objectif : faire connaître la convention de partenariat pour la prévention du risque routier et appliquer ses préconisations – faire connaître et appliquer la campagne « pro au travail, pro au volant ! »
Cible : tout public - élus et agents de collectivités – dirigeants, personnel d'encadrement et d'exécution des entreprises.

Un sous-groupe composé de **P. BABOULET – F. GOUYON – P. HERITIER – A. GRAZIANI** se réunira le **22 novembre à 14.00** avec l'illustrateur afin :

- d'élaborer le contenu de ce guide
- préciser le texte au dos de la charte
- définir la déclinaison de l'autocollant en affiche.

C. LE GALL envoie à Ariane un exemple de guide élaboré par la Fondation BTP pour servir d'exemple.

➔ Il faudra solliciter la FNTP pour l'attribution d'une éventuelle subvention relative à ce guide.

ORGANISATION DES 3^{EMES} JOURNEES PREVENTION SANTE SECURITE

➤ **Invitation**

- Format : le format de l'invitation 2013 sera identique à celui de 2012
- Logos : suppression des logos CNFPT et ajout des logos de la CRAMIF, de l'OPPBTB et de CENTAURE
➔ **Merci à la CRAMIF de fournir son logo**
- Visuel : inchangé sauf proposition de l'illustrateur à l'issue de la réunion du sous-groupe en charge du futur guide
- Message en couverture : « retrouvez vous pour échanger et vous former » entre le maire et l'entrepreneur – mots clés (amiante, habilitation électrique, prévention,...) répartis sur le fond bleu
- Programme : le format reste inchangé
- **Envoi de l'invitation au plus tard mi décembre**

➔ P. RENAUD fait une proposition dans ce sens.

➤ **Formations**

- **Risque amiante** pour encadrement travaux (5 j) et opérateurs (2 j)
 - ✓ formation encadrement travaux commencera donc dès le lundi 28 janvier pour s'achever le 1^{er} février 2013
 - ✓ formation opérateurs : 2 sessions de 2 jours – 28/29 janvier et 30/31 janvier permettront de former une vingtaine de compagnons
- **Habilitation électrique H0B0** : 2 sessions de 2 jours – 28/29 janvier et 30/31 janvier permettront de former une vingtaine de compagnons
100 % du personnel des entreprises doit être formé !
- **PRAP** : 1 ou 2 session(s) de 2 jours à confirmer
- **Chantier sur le domaine routier** : 2 sessions de 2 jours
Pour ce module, il faut convenir d'une rencontre CG 77 (F. GOUYON que Clotilde informe) – OPPBTB et CSTP 77 afin de revoir le référentiel de formation qui pourrait être dispensée par un agent du CG77
- **Formation conduite Centaure** : 2 jours délocalisés à Réau – Peut-on ramener cette formation à 1 jour ½ afin de permettre aux participants de participer aux conférences du 31 janvier après midi ?
Éléments à confirmer par Centaure
- **Prévention dommage aux ouvrages** : 3 à 5 sessions d'une demi-journée
- **SST** : initiale : 1 session de 2 jours – recyclage : 3 sessions d'une journée

➔ Merci au CPO de confirmer la possibilité d'assumer les différentes sessions

➤ **Conférences**

1. **Fumée de diésel**

- ✓ Exposition de la problématique CRAMIF
- ✓ Témoignages d'entreprises sur les solutions possibles P. HERITIER
- ✓ Témoignages d'installateurs de filtres

2. **Comment faire diminuer les accidents du travail et les maladies professionnelles ?**

- ✓ Même configuration qu'en 2012
- ✓ Intervenant S. BARADAT à confirmer

3. **Addictions**

- ✓ Nouveauté sur le rôle du médecin du travail
- ✓ Intervenant : solliciter un médecin du travail

4. **Risque amiante**

- ✓ Même configuration qu'en 2012
- ✓ Intervenant S. BARADAT à confirmer

5. **Risque routier**

- ✓ Lancement de la campagne « Pro au travail, Pro au volant »
- ✓ Signature des chartes par les membres d'Ensemble 77, les entreprises et les collectivités
- ✓ Intervenant S. BARADAT à confirmer
- ➔ Organiser l'ordre des signatures (Préfète et entreprise/collectivité)
- ➔ Confirmer la capacité des membres d'Ensemble 77 à s'engager dans cette charte

6. **DT DICT**

- ✓ Application des sanctions pour non respect du décret à partir du 1^{er} Janvier 2013
- ✓ 3 réunions délocalisées organisées par Ensemble 77 pour les collectivités locales et territoriales, les SAN, syndicats d'électrification et d'assainissement, les maîtres d'œuvres le 12/12 à Saint Souplets, 19/12 à Fontenay Trésigny, 20/12 à Avon

➔ Décision de la commission de proposer une conférence aux **entreprises** le **31 Janvier de 9 h 30 à 12 h 30**

Remarque : C. JAROSZ vérifie la justification des informations sur la formation amiante stipulées dans le « informations – social – n° 46 » édité par la FNTF

Prochaine réunion :

Mardi 11 Décembre 2012 à 9 h 00
dans les locaux de la CSTP 77